

Le DETEC¹ élabore la politique forestière de la Confédération en six priorités:

A la découverte de l'infiniment petit

Vous avez suivi avec attention les derniers développements de la politique forestière officielle de la Confédération? Oui mais de loin peut-être? Alors, voici un bref rappel...

Au printemps 2001, Monsieur Leuenberger mettait en consultation ses préoccupations et ses priorités concernant la politique forestière fédérale.

Du document initial...

Premièrement, la stricte politique de conservation des forêts qui prévaut doit être assouplie en fonction des objectifs de l'aménagement du territoire. La Confédération pourrait créer un plan directeur fédéral pour les forêts. Bien entendu, ce plan n'oublierait pas les engagements internationaux concernant la réduction des émissions de gaz carbonique et la mise en réseau des habitats de la grande faune.

Deuxièmement, au chapitre de la protection des forêts, Moriz Leuenberger voudrait réduire les pollutions néfastes. La Confédération va donc développer un concept.

Troisièmement, pour que perdure la fonction protectrice des forêts du même nom, il faut poursuivre le subventionnement des mesures (quoique peut-être pas). **Ouverture intéressante, l'OFEP souhaite tirer au clair la question de l'indemnisation des prestations immatérielles dans le domaine de la protection.**

Quatrièmement, au chapitre de la sauvegarde de la flore et de la faune, le conseiller fédéral souhaite mettre en œuvre le concept des réserves forestières (10% de réserves dont 5% intégrales, réserves génétiques, etc.). Il désire aussi ménager un habitat pour le lynx, le loup et l'ours. Enfin, il porte la plus grande attention aux lisières.

Cinquièmement, l'exploitation du bois en Suisse doit augmenter de 20% à moyen terme, et atteindre en 2015 l'équivalent de l'accroissement. Les moyens prévus sont un programme qui remplacera *Bois 2000* ainsi que le programme *Energie 2000 plus*. Il est également question de certification.

Voilà pour le document initial. Après une consultation erratiquement menée durant l'été, le DETEC a maintenu ses objectifs. Il a aussi pris conscience que la problématique forêt-gibier (mais non, on y avait pas pensé...) devait être intégrée au



Par Pierre-François Raymond *

volet de protection des forêts, que la recherche et le développement avaient été passés sous silence, et qu'il fallait ajouter un chapitre sur la fonction socio-économique de la forêt (ce qui constitue le point 6). Enfin, le DETEC expose ses intentions pour mettre en œuvre ses priorités: selon les chapitres, il entend se reposer sur les programmes déjà mis en route, ou bien constituer des groupes de travail. Puis un rapport global sera rédigé pour préparer un message en vue de l'adaptation de la législation et des autres mesures.

... aux esprits positifs et critiques

Les esprits les plus positifs et ouverts se réjouiront que le DETEC et son chef de département se préoccupent d'avoir une politique forestière.

Les esprits un peu plus critiques verront dans le document un patchwork composé d'idées ou d'intentions de différents niveaux auquel manque complètement une vision d'ensemble. **Nulle part n'est exprimée la volonté de coordonner les intentions sectorielles, c'est-à-dire, de conduire une politique forestière.** Par exemple, on cherche en vain comment la Confédération entend donner des priorités dans la résolution des conflits entre la protection de la diversité des espèces et la fonction socio-économique de la forêt.

Ensuite, au niveau des propositions sectorielles, ces mêmes esprits critiques relèveront l'ingénuité ou la superficialité de nombreuses réponses proposées. **Nos crânes d'œuf fédéraux s'imaginent-ils vraiment que les deux programmes Bois 2000 bis et Energie 2000 plus suffiront à parvenir en 2015 à exploiter 10 millions de m³ dans les forêts suisses?**

Autre exemple, les mêmes penseurs

croient-ils que la mise en place de réserves forestières, de lisières étagées et de réseaux pour les grands prédateurs suffiront à développer la diversité des espèces de la flore et de la faune? (Par atavisme de défense des minorités menacées, le soussigné estime qu'à côté du lynx, de l'ours et du loup, la Confédération devrait s'engager aussi pour la défense du chat sauvage, du gypaète barbu, de la vipère péliade et du forestier de terrain...) Une autre déception: la démarche *effor2* est tout juste mentionnée au chapitre des forêts protectrices.

Force est donc de constater que la forêt a déjà disparu des préoccupations politiques de Moriz Leuenberger. La prétendue politique forestière est dissoute dans différentes problématiques où elle est un objet parmi d'autres. Absent, le souci de trouver un dénominateur commun entre les différentes politiques (aménagement du territoire, protection de la nature, exploitation du bois...)

Des exigences contradictoires

En conséquence, le gestionnaire de terrain devra s'attendre à être confronté à des exigences contradictoires. Les esprits les plus positifs et ouverts estimeront que les plans régionaux forestiers ou plans directeurs forestiers seront un outil adéquat pour répondre à ces exigences. Les moins optimistes s'attendront à être épinglés pour leur insuffisance à concrétiser avec zèle toutes les priorités du DETEC.

La Société Forestière Suisse, pour ne parler que d'elle, a demandé au DETEC d'instaurer une autorité de coordination des différents groupes de travail. Elle a demandé que la Confédération réfléchisse sur les prestations d'intérêt général qu'elle entend soutenir avant de parler de mesures, qu'elle prenne en considération les propriétaires de forêts et leur situation financière difficile, et qu'elle en fasse les acteurs primordiaux de la mise en œuvre de sa politique (je ne cite que les points essentiels). **La Société Forestière Suisse n'a pas eu de réponse sur ses propositions qui lui semblent cependant les clés incontournables de la réussite et d'une véritable politique forestière...**

Et vous? Etes-vous toujours optimistes?

¹ Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication.

*Pierre-François Raymond est inspecteur des forêts dans le Jura vaudois. Il est le «Romand» du comité de la Société Forestière Suisse dont il est le vice-président.